



Chancellerie d'État  
Office de la communication

Postgasse 68  
Case postale  
3000 Berne 8  
+41 31 633 75 91  
[communication@be.ch](mailto:communication@be.ch)  
[www.be.ch](http://www.be.ch)

Communiqué de presse du Conseil-exécutif du 12 mai 2022

## Le Conseil-exécutif approuve le crédit de construction pour le projet Campus Berne

Le Conseil-exécutif a approuvé à l'intention du Grand Conseil un crédit d'environ 352 millions de francs pour la construction du nouveau campus bernois de la Haute école spécialisée bernoise (BFH). Les coûts totaux estimés initialement ne devraient pas être dépassés. Divers autres projets étant en cours de réalisation à proximité du campus, le nouveau centre de formation situé à l'ouest de la ville de Berne sera mis en service au plus tôt en 2028.

Le canton de Berne a déposé en janvier 2022 une demande de permis de construire pour le nouveau campus bernois sur le site de Weyermannshaus Est. Le Conseil-exécutif vient d'approuver le crédit de construction requis de 351,7 millions de francs. Le Grand Conseil examinera cette affaire lors de sa session d'automne 2022. Le projet Campus Berne de la BFH est ainsi en bonne voie.

### **Pas de dépassement des coûts totaux malgré le renchérissement**

Les coûts totaux estimés initialement pour le campus ne devraient pas être dépassés en dépit du renchérissement. La hausse des coûts de la construction et des matériaux au cours des quatre années et demie qui viennent de s'écouler a fait passer les coûts totaux du projet de 364 à 389 millions de francs. Si le canton n'a pas d'emprise sur ce renchérissement, la Direction des travaux publics et des transports (DTT) est néanmoins parvenue à le compenser au moins partiellement. Les optimisations apportées au projet et la gestion rigoureuse des coûts ont ainsi permis de ramener les coûts totaux à 384 millions de francs, et ce malgré des dépenses supplémentaires à prévoir en raison des projets en cours à proximité directe du site. Une fois déduits les crédits déjà autorisés par le Grand Conseil en 2017 et 2018 pour la mise au concours du projet et son étude, il reste 351,7 millions de francs à financer pour la réalisation du campus. La Confédération devrait en outre apporter une contribution d'environ 58 millions de francs.

### **Gestion rigoureuse des coûts et des risques**

La DTT a analysé le projet Campus Berne à la lumière des observations faites dans le cadre du projet Campus Bienne. L'aménagement intérieur a fait l'objet d'un examen minutieux, des surfaces ont été optimisées et des bâtiments redimensionnés. Ces mesures ont permis d'économiser quelque 20 millions de francs au total. Par ailleurs, la gestion des risques a été renforcée afin de maîtriser les risques

potentiels. C'est d'autant plus crucial que Campus Berne est lié à d'autres projets menés notamment par les CFF et la ville de Berne dans la région d'Ausserholligen. Les interdépendances temporelles, techniques et financières avec ces projets sont susceptibles d'entraîner des surcoûts et des retards.

### **Surcoûts à prévoir en raison d'interdépendances**

Les CFF prévoient de réorganiser le trafic ferroviaire à Ausserholligen afin de le rendre plus performant. Un tunnel permettra de dissocier les lignes en direction de Fribourg d'une part, de Neuchâtel et de Gürbetal, d'autre part. Les voies ferroviaires passeront ainsi plus près du campus, rendant nécessaires des investissements supplémentaires pour réduire les vibrations. Les travaux de dépollution des sols, ainsi que la participation à l'aménagement des espaces extérieurs, généreront également des surcoûts. Au total, ces surcoûts représentent près de 6 millions de francs.

Afin d'éviter que d'éventuels retards dans les projets connexes ne se répercutent sur le calendrier du projet Campus Berne, le canton a prévu à titre préventif des fonds supplémentaires à hauteur de 4 millions de francs pour la mise en œuvre de mesures provisoires le cas échéant. Ces mesures concernent l'accessibilité du site ainsi que le déplacement temporaire d'une canalisation. Ces moyens seront mobilisés uniquement en cas de retards effectifs.

### **Mise en service possible en 2028**

La mise à l'enquête publique du projet et celle du plan de quartier sont prévues au premier semestre 2023. En l'état actuel de la planification, les travaux de construction pourraient démarrer en 2024. Le campus pourrait donc être mis en service en 2028 au plus tôt. Le calendrier comporte des incertitudes en raison des interdépendances avec les projets connexes, d'une part, et des procédures d'autorisation, d'autre part. À cela s'ajoute les incertitudes concernant l'évolution du renchérissement. Au vu de la situation mondiale actuelle et des perturbations qu'elle entraîne dans les chaînes d'approvisionnement, un nouveau renchérissement n'est pas à exclure. Cette évolution n'est pas prise en compte dans le crédit de construction qui vient d'être approuvé par le Conseil-exécutif.

#### **Une construction innovante**

La réalisation du campus de Berne s'inscrit dans une volonté de regrouper les sites de la Haute école spécialisée bernoise (BFH). Ce nouveau centre de formation se compose d'un bâtiment principal comprenant trois corps de bâtiment juxtaposés mais non alignés. Un corps de bâtiment abrite les départements « Gestion », « Santé » et « Travail social », le deuxième la filière des arts performatifs de la Haute école des arts, et le troisième l'unité Rectorat et services. Tous trois sont reliés entre eux par une allée intérieure située au rez-de chaussée. Cette allée constitue le principal axe de circulation du campus. Le bâtiment principal arborant une façade en bois est complété par un bâtiment séparé à un étage, extensible, avec des espaces destinés à la pratique du sport. Le campus sera construit conformément aux critères de conformité à la norme Minergie-P-ECO et vise une certification selon le standard Construction durable suisse (SNBS), catégorie « or ». Les scènes et les salles de concert prévues dans le corps de bâtiment de la Haute école des arts sont accessibles à toutes et tous.

### **Note aux rédactions**

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- Christoph Neuhaus, conseiller d'État, directeur des travaux publics et des transports, au 031 633 31 02